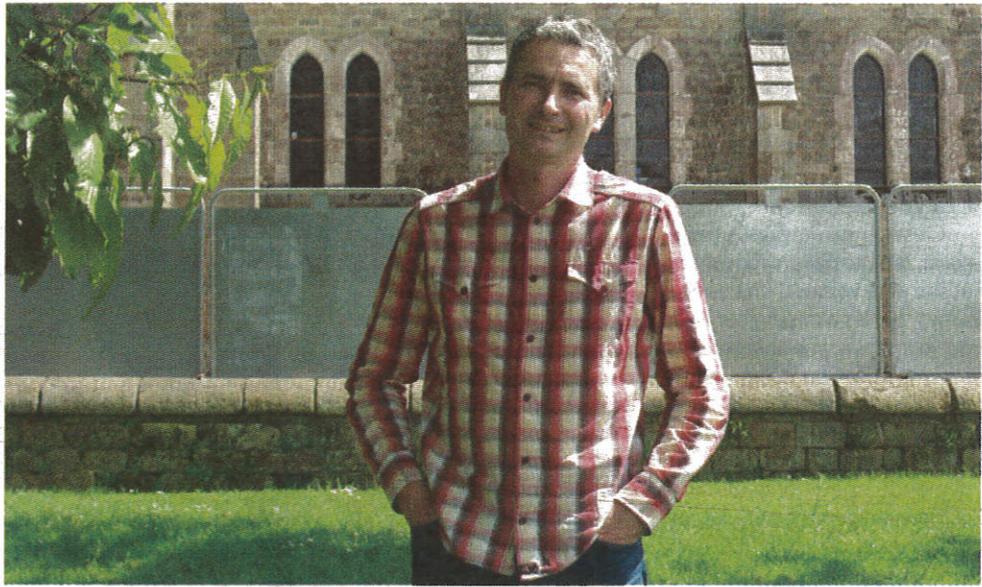


## BOIS BOCAGER. Un projet de Chanu finaliste d'un concours organisé par l'Europe

Bois Bocage Energie est l'un des deux seuls projets français (et normands !) finaliste d'un concours européen. L'objectif : un label bois bocager géré durablement.

Pour marquer ses 10 ans d'existence, le réseau rural européen lançait pour la première fois un concours de projets ruraux innovants : les Rural Inspiration Awards, soutenus par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Parmi les 176 candidatures reçues des zones rurales de toute l'Europe, seuls deux projets français figuraient dans les 25 finalistes. Et ils sont normands ! L'un d'eux est porté par Bois Bocage Énergie, basé à Chanu. Les finalistes ont été reçus à Bruxelles en avril, en présence du commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural, Phil Hogan.



Laurent Nevoux, coordinateur de Bois Bocage Énergie.

### Quelle est l'origine de votre projet de label ?

Laurent Nevoux, coordinateur de Bois Bocage Énergie : « Nous avons candidaté avec notre projet Label bois bocager géré durablement, dans la catégorie « environnement et action pour le climat ». C'est complètement innovant puisque cela n'existe pas. Nous avons d'abord créé un collectif informel suite à une sollicitation du ministère de l'agriculture, dans le cadre de son plan sur l'arbre en 2015. Nous sommes cinq acteurs : nous ; la

SCIC Bois Bocage Énergie (pour la Normandie), la SCIC Mayenne Bois Énergie (Pays de la Loire), la SCIC Bocagenèse (Bretagne), Lannion Trégor Communauté (Bretagne), appuyés par l'Afac-Agroforesteries.

Notre objectif est de certifier la gestion durable des haies du bocage et garantir une traçabilité depuis le lieu de production au lieu de consommation. En 2017, nous avons eu un accord de coopération pour créer le

label fin 2019, début 2020. »

### Par qui avez-vous été soutenu pour le projet ?

« L'originalité du projet est qu'il y a des partenaires différents, de régions différentes, pour un même projet. Nous nous sommes organisés à aller chercher des cofinancements auprès de la région, du département, de la DREAL et des fonds européens (le fonds européen agricole pour le développement rural - FEDER). Nous avons bénéficié de l'appui et du soutien financier des Régions Normandie, Pays de la Loire et Bretagne ainsi que des Groupes d'Action locale (GAL) Pays du Trégor, Haute Mayenne, Sud Mayenne, Pays du Bocage et Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche qui apportent des financements de crédits européens via le dispositif LEADER. »

### Quel est l'objectif de ce label ?

« Ce projet de label consiste à créer une certification qui labellisera les bonnes pratiques de gestion des haies et la maîtrise d'une filière de production de bois éthique, durable et local. Cela n'existait pas et nous avons

besoin de cet outil. Si le projet est porté par trois régions, la certification a pour objectif d'être nationale. Le label est destiné aux agriculteurs et aux collectivités qui disposent de ressources en bois bocager, qui auditera tous les acteurs de la filière. Nous souhaitons préserver le bocage par des achats responsables dans le collectif : d'où vient le bois, qui l'a produit, et si ça se gère durablement. Le label vérifiera la gestion durable, la traçabilité, et l'équitable. »

### En quoi ce label peut-il toucher des habitants de l'Orne, et pas seulement des professionnels de la filière ?

« Je pense que les citoyens ont un vrai attachement au Bocage, à ses vergers et à ses haies. C'est notre paysage, notre identité, et je pense que les habitants y sont sensibles. Le projet veut garantir la traçabilité et cela peut rassurer citoyens et collectivités. C'est une question environnementale, culturelle et patrimoniale. »

Propos recueillis par C.R.



Laurent Bouyer, porteur du projet Enerterre (2<sup>e</sup> projet normand finaliste), Martha Métais, responsable du Réseau rural Normand (Région Normandie) et Anaïs Pien Reydellet, animatrice leader au Pays du Bocage.